

**Regard sur le complément indirect
dans la grammaire française à partir du complément direct
dans la grammaire espagnole**

Isabel González Rey

Universidad de Santiago de Compostela

misabel.gonzalez.rey@usc.es

Tomás Jiménez Juliá

Universidad de Santiago de Compostela

tomaseduardo.jimenez@usc.es

Resumen

Las gramáticas francesas tradicionales y actuales han descrito el «complemento indirecto», en contraste con el «complemento directo», por el uso de la preposición en su relación con el verbo. Esta caracterización resulta poco rigurosa si tenemos en cuenta que supone englobar en una misma etiqueta comportamientos sintácticos muy diferentes. La presente contribución intenta señalar las diferencias relevantes en el interior de este ambiguo «complemento indirecto». Para ello, se ha utilizado una breve comparación con las descripciones que encontramos en las gramáticas españolas con el fin de clarificar los distintos aspectos del problema.

Palabras clave: lingüística; sintaxis; complemento indirecto; complemento preposicional; sustitución clítica.

Abstract

The «complement indirect», in contrast to the «complement direct», has been described by French traditional and current grammars as the functional complement adjoined to the verb through a preposition. This characterization is far from accurate, for it comprises different syntactic behaviours under a single label. The present paper aims to point out the functional diversity that can be discovered within this ambiguous «complement indirect». A brief comparison with descriptions in current Spanish grammars is made in order to highlight the different aspects of the problem.

Key words: linguistics; syntax; complement indirect; prepositional complement; clitic substitution.

1. Introduction

Le *complément indirect* français ayant déjà fait l'objet de très nombreuses études, il convient de fixer d'abord les objectifs de notre travail et de définir les limites que nous nous sommes imposées afin de bien mettre en exergue les apports de notre contribution.

1.1. Objectifs

En premier lieu, notre propos ne consiste pas à faire une révision des traditions grammaticales française et espagnole, domaine très étudié et pourvu d'une solide bibliographie, mais à identifier certains problèmes liés à la définition et à la considération du *complément indirect* tel que nous le trouvons dans la plupart des grammaires scolaires et dans une grande mesure dans les grammaires descriptives, raison pour laquelle nous ne faisons référence à des aspects historiques ou traditionnels que pour justifier nos points de départ¹.

En second lieu, nous n'abordons pas la diversité terminologique du *complément indirect* selon les différentes étapes ou auteurs. Ainsi, le sous-type de *complément indirect* (COI) qui ressemble le plus au *complemento indirecto* de la tradition espagnole, à savoir, celui qui comporte la référence à l'ancien cas datif, a été dénommé en français *complément d'attribution* jusqu'en 1935 (Chervel, 1979: 8). Or ce sous-type répond à ce que l'on nomme habituellement aujourd'hui *complément d'objet second* (COS). Sans entrer dans des considérations plus détaillées qui nous éloigneraient de notre propos, nous pouvons dire que le COS n'est rien d'autre que le COI apparaissant dans des schémas triactanciels, ce que recueillent d'ailleurs aussi bien les grammaires scolaires que les grammaires descriptives².

¹ Pour des considérations plus profondes sur l'histoire de la tradition française et le lieu de ces complémentations, nous renvoyons à des études classiques telles que celles de Chevalier (1968) ou de Chervel (1977), centrées sur les grammaires scolaires, ou à des travaux plus spécifiques ou récents comme celui de Guijarro (2010), qui aborde la comparaison des deux traditions à propos précisément du dénommé *complément indirect*, fournissant une synthèse utile.

² Riegel *et al* (1994: 218) utilisent la dénomination d'*objet second* dans la citation suivante: «[...] si le verbe se construit avec deux compléments dont l'un est généralement direct et l'autre indirect (*Il interdit [l'entrée] [aux curieux]*) et qui, se présentant le plus souvent dans cet ordre, sont parfois appelés *objet premier* et *objet second*, [...]» et ils n'emploient le terme *complément indirect* que dans leur tableau explicatif sur les différentes possibilités complémentaires (*id.* 219). Denis et Sancier-Château (1994: 373) affirment également que: «Certains verbes (exprimant le dire et le don, et leurs contraires) nécessitent d'être construits, non pas avec un seul complément d'objet, mais avec un *double objet*. Ex.: Donner quelque chose à quelqu'un». Ils dénomment ce deuxième objet COS. Et de continuer: «Comme le COI, il est exigé par la construction du verbe, qui lui impose la préposition; mais à la différence du COI, il implique la présence du COD (*ibid.*)».

Nous trouvons les mêmes considérations chez Loiseau (1987) ou Frontier (1997: 93-98). Wilmet (2007⁴: 528) traite les deux fonctions en une seule dans des schémas actanciels différents, mais dans ce cas il utilise les termes de *objet second* pour le COI habituel et *objet second présupposant un objet premier*. De plus, ses exemples dépassent le complément datif (*Pierre assure Hector de sa sympathie*).

Finalement nous n'aborderons pas non plus la casuistique variée des clitiques datifs ni de l'espagnol ni du français. Nous assumons le fait que les clitiques datifs qui ne sont pas coréférentiels avec des compléments exprimés au moyen de la préposition *a* en espagnol sont exclus de l'ensemble du *complément indirect* proprement dit et, par conséquent, exclus aussi de notre travail³.

Une fois constaté l'emploi le plus généralisé du terme *complément indirect* dans la grammaire française, notre objectif sera, au contraire, de déterminer les variétés syntaxiques qu'il comporte, les expliquer brièvement en faisant appel à leur origine historique, et tenter de les différencier selon le critère de distinction formelle qui a été employée dans un domaine plus simple pour identifier des compléments grammaticalisés (*direct* et *indirect*) à l'intérieur des grammaires de l'espagnol.

1.2. Le complément indirect dans les grammaires actuelles

La fonction verbale que la grammaire française a dénommée *complément indirect* se compose d'un ensemble de réalisations hétérogènes ayant pour dénominateur commun le seul fait d'être introduites par une préposition. Au départ, les grammaires scolaires depuis Beauzée jusqu'à 1844 distinguaient deux types de compléments du verbe: le *complément direct* (sans préposition) et le *complément indirect* (avec préposition). En 1844 l'introduction du *complément circonstanciel* (Chervel, 1979) rompt cette dualité. Les tentatives ultérieures pour marquer les différences à l'intérieur du complément indirect ont été variées et orientées notamment à faire le partage entre les compléments prépositionnels régis (compléments d'objet indirect) et les compléments prépositionnels non régis. Ces distinctions, cependant, n'ont pas suivi de critères stables et elles continuent de poser des problèmes d'hétérogénéité au sein du complément indirect, pris même dans le sens le plus restreint. Le profond déséquilibre qui existe dans le comportement grammatical des différentes expressions de ce complément peut être constaté dans les exemples suivants de compléments considérés tous «indirects»:

- (1) Je doute *de ses chances*
- (2) Le professeur parle *de son cours*
- (3) Paul parle *à Marie*
- (4) Cela plaît beaucoup *à mon frère*
- (5) Pierre chante une chanson *à Marie*
- (6) Je compte *sur mon ami Pierre*
- (7) J'ai voté *contre la proposition*
- (8) Ça ne rentre pas *dans la boîte*

³ À propos de références utiles sur la typologie des clitiques, nous recommandons l'étude de Gutiérrez Ordóñez (1999) ainsi que l'approche, plus résumée, de Guijarro García (2010). Pour l'usage des clitiques datifs en français, *cf.* Leclère (1976).

(9) Il se serre *contre le mur*⁴

Cette hétérogénéité, qui s'oppose à l'unicité du complément indirect dans la tradition espagnole, trouve une explication aussi bien historique que –surtout– structurelle. Nous consacrerons la présente étude à identifier l'explication en question et à exposer un éventuel rangement des fonctions à l'intérieur de la fonction générale du *complément indirect* en accord avec les distinctions structurelles sous lesquelles elle peut se manifester.

2. Les origines de la description du complément indirect dans la tradition française

La description de la complémentation verbale contenue dans les grammaires françaises est le résultat d'une adaptation de la description que Beauzée a fixée au XVIII^e siècle, d'abord dans la rédaction de l'entrée *régime* dans *L'Encyclopédie* (1765) et ensuite dans sa *Grammaire générale* (1767)⁵. Guidé par des critères prioritairement sémantiques, en particulier la réponse aux questions qui énuméraient les circonstances de tout acte selon le vers de la rhétorique classique (*quis? quid? ubi? quibus auxiliis? cur? quomodo? quando?*⁶), Beauzée avait établi deux types de compléments, car, d'après lui, le sujet ne pouvait pas être considéré comme tel. Ainsi, et après avoir éliminé le caractère complémentaire du sujet (Beauzée, 1767, chap. II, liv. III), les compléments proprement dits vont être, à son avis, au nombre de deux: celui qui répond à la question *quid?*⁷ et celui qui répond au reste des questions. Le premier sera le complément *objectif*, qui sera connu par la suite sous le nom de *complément d'objet* ou, simplement le (*complément*) *objet*; le deuxième, le circonstanciel. Dans une seconde distinction faite à l'intérieur du complément *objectif*, Beauzée fait la différence entre le complément qu'il dénomme *primitif* et le *secondaire*. Le premier est celui qui deviendra le complément *direct*, sans préposition. Le deuxième, celui qu'on appellera *complément indirect*, avec préposition. En principe, pour Beauzée, aussi bien le *primitif* que l'*objectif* ont un caractère *direct et nécessaire*, et il considère que la distinction qui était déjà faite alors entre les compléments directs et les compléments *relatifs* (les secondaires) n'était pas très appropriée:

⁴ Dans tous ces exemples, le complément «indirect» est signalé en italique et se présente dans tous les cas comme un complément prépositionnel régi, c'est-à-dire à caractère obligatoire, dit aussi essentiel.

⁵ Une description de la trajectoire des traditions française et espagnole, liée à la détermination des compléments du verbe, se trouve chez I. González Rey et T. Jiménez Juliá (s.p.).

⁶ Dans *Institutio Oratoria*, V, 10, du rhétoricien et pédagogue hispano-romain M. F. Quintilien (39-95 après J. C.).

⁷ «*QUID* désigne le Complément qui exprime l'objet qui est le terme du rapport énoncé par le mot complété. Tel est le Complément de toute préposition; à *MOI*, chez *NOUS*, envers *DIEU*, contre *LA LOI*, pour *DIRE*, sans *AVOIR MANQUÉ*, &c. Tel est encore le Complément qui énonce le terme du rapport de tout verbe actif relatif; *aimer LA VERTU*, *désirer LES RICHESSES*, *apprendre A CHANTER*, *parler A QUELQU'UN*, *parler DE MATIÈRES GRAVES*» (Beauzée, 1767, II, III).

Quelques grammairiens ont donné au premier de ces Compléments, le simple nom d'*objectif* ou celui de *direct*; & à l'autre, le nom de *relatif*. Mais les deux sont également relatifs, puisque tous deux énoncent le terme conséquent d'un rapport, & que tous deux se rapportent au même mot pour en compléter la signification (Beauzée, 1767, II, III).

Le reste des questions (*ubi, unde, cur*, etc.) font référence à des circonstances, et non pas à des réalités «objectives», d'où leurs noms de *compléments circonstanciels*.

La principale modification subie par la grammaire traditionnelle française au siècle suivant, c'est-à-dire, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, consiste dans le plus grand poids accordé à la description des compléments d'objet avec et sans préposition («directs» et «indirects», respectivement), et dans l'incorporation tardive du *circonstancier* en tant que fonction séparée (Chervel, 1979). Outre le problème de la distinction, pas toujours commode, entre le *complément d'objet indirect* et le *complément circonstancier*, l'hétérogénéité que présente le *complément indirect* constitue la principale difficulté.

3. La description des compléments dans la tradition espagnole

Les différences entre la description des compléments dans les grammaires espagnoles et celle des grammaires françaises sont dues aux divergences structurelles qui existent entre les deux langues. Les faits différentiels qui déterminent leur approche contraire sont au nombre de deux: (a) l'existence d'objets directs en espagnol, à savoir, ceux qui proviennent de l'accusatif latin, avec la préposition *a*, et (b) l'inexistence de clitiques d'origine adverbiale introduisant d'éventuelles différences à l'intérieur des compléments prépositionnels.

L'existence de la préposition *a* devant des compléments accusatifs est le résultat de la liberté que présente l'espagnol dans l'ordre des mots. En général, l'absence de préposition introduit une possible confusion entre les deux fonctions, aussi bien pour le sujet que pour le complément direct, surtout si les personnes verbales ne sont pas bien identifiées dans la langue orale, comme c'est le cas en français; ou même si elles sont bien distinctes, il peut y avoir ambiguïté quand il s'agit de la troisième personne et que le nombre du sujet et de l'objet coïncident. Le français résout ce problème au moyen de l'ordre des mots, en plaçant forcément le sujet avant le verbe, en s'assurant ainsi de le distinguer de l'*objet direct*; en espagnol, par contre, l'ordre des mots est relativement libre, ce qui fait que les probabilités de confusion entre sujet et objet direct demeurent et grandissent lorsque l'objet direct est animé, et plus particulièrement de trait humain, car c'est alors que coïncident un plus grand nombre de cas ayant les traits prototypiques du sujet. C'est pourquoi l'espagnol a introduit la préposition *a* associée à l'objet accusatif comme «marque non-sujet». Ceci explique que l'exemple (10) s'oppose à l'exemple (11), les deux étant des compléments exactement

identiques par rapport au verbe et par rapport à leurs possibilités commutatives, comme le démontre le fait que (12) puisse remplacer les deux:

(10) Juan observó *su habitación*

(11) Juan observó *A su amiga*

(12) Juan *LA* observó

De ce fait, la distinction entre objet «direct» et «indirect» en espagnol ne peut plus s'appuyer sur le critère de la présence ou de l'absence de préposition. Une autre méthode de différenciation devient nécessaire qui, dans le cas présent, consiste justement dans la reprise par des clitiques d'origine pronominale: mis à part d'autres traits éventuels, l'objet direct a comme critère d'identification primaire la possibilité d'être remplacé par le clitique provenant de l'accusatif: *lo* (< *illu(m)*), *la* (< *illa(m)*), *los* (< *illos*), *las* (< *illas*), et non pas l'absence de préposition, fait qui ne se produit que dans une partie des réalisations de cette fonction.

Contrairement à l'ensemble hétéroclite des compléments «indirects» du français, le facteur (b) signalé auparavant est d'autant plus important que l'espagnol sépare ceux qui proviennent du datif de tout le reste des compléments. Les compléments dérivés des datifs latins sont remplaçables par des pronoms clitiques provenant de ce cas: *le* (< *illi*), *les* (< *illis*); le reste manque d'une commutation clitique quelconque, ce qui joue en faveur d'un traitement unitaire. À l'inverse de la grammaire française, le critère de la rectio[n] verbale employé pour distinguer les fonctions n'a été introduit en espagnol qu'au moment où Alarcos (1968) l'a appliqué aux compléments circonstanciels. Les compléments directs et indirects, en tant que représentants fidèles des compléments accusatif et datif, respectivement, sont restés tels quels, même si nous trouvons, en ce qui concerne les datifs, des éléments régis aux côtés de beaucoup d'autres éléments non-régis⁸. Le critère de la substitution formelle a toujours été considéré hiérarchiquement plus important que celui, plus subjectif, de la simple «nécessité» du complément. Après l'inclusion de ce critère, les compléments traditionnels dits «circonstanciels» se sont divisés en compléments «*suplementos*» (ou compléments prépositionnels régis) et compléments véritablement «*circunstanciels*» (avec des dénominations variées selon les auteurs).

4. L'hétérogénéité fonctionnelle du complément indirect

4.1. Prépositions et expression fonctionnelle

On s'accorde à reconnaître que l'expression des fonctions complémentaires, exprimée principalement au moyen des différentes déclinaisons du latin, est restée reléguée en langues romanes à l'état de ressources analytiques dont la préposition était

⁸ Le *complément indirect* en espagnol est traité comme une fonction régie, bien que la plupart de ses manifestations implique une fonction communicative importante mais non exigée par le verbe. À ce propos, *vid.* Vázquez Rozas (1995).

l'élément fondamental, issue directement des cas latins. Les prépositions en latin étaient foncièrement des composants sémantiques quasi-adverbiaux, chargés de faciliter l'interprétation du sens des fonctions, dont la valeur syntagmatique était identifiée par le biais du cas correspondant. Elles sont devenues en langue romane, du moins pour certaines d'entre elles, de véritables indicateurs syntagmatiques permettant de reconnaître la valeur fonctionnelle du complément correspondant, sans perdre pour autant leur valeur sémantique (ceci n'arrivait que dans certains cas, et dans une certaine mesure). Toutefois, l'expression prépositionnelle demeure, pour les prépositions les plus «casuelles»⁹ du moins, extrêmement ambiguë, aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan syntagmatique. Observons les exemples suivants en espagnol:

- | | | | |
|------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| (13) | Llamé <i>a los niños</i> | (<i>los</i> llamó) | (pron. clitique-accus.) |
| (14) | Reñí <i>a los niños</i> | (<i>les</i> reñí) | (pron. clitique-dat.) |
| (15) | Me adapté <i>a los niños</i> | (Me adapté <i>a ellos</i>) | (pron. tonique) |
| (16) | Fui <i>a Londres</i> | (Fui <i>allí</i>) | (adv.) |

En (13-16), les quatre compléments sont introduits par la même préposition et, cependant, la codification syntaxique n'est la même en aucun cas. Nous le savons grâce à leurs commutations clitiques: (13-14) ont la possibilité d'être exprimés par un clitique, accusatif et datif, respectivement, ce qui implique une conception sémantique différente du complément. Par contre (15-16) n'ont pas cette possibilité; ce sont des compléments non-grammaticalisés qui ont, en plus, des commutations divergentes: purement prépositionnelle en (15), adverbiale en (16). Décider si (15-16) sont censés avoir des fonctions bien distinctes (non-grammaticalisées), ou bien qu'elles soient deux variantes (adverbiale et prépositionnelle) d'une seule fonction générale, dépend du degré de précision que nous souhaitons appliquer dans notre description grammaticale.

Nous pouvons trouver un fait analogue en français, comme le démontrent les exemples suivants:

- | | |
|------|--|
| (17) | Je vais <i>à Berlin</i> |
| (18) | Je vais <i>à pied</i> |
| (19) | Je parle <i>aux enfants</i> |
| (20) | Cela s'est passé <i>à cette époque</i> |
| (21) | Ce livre est <i>à mon frère</i> |

Or, comme les compléments accusatifs ne se manifesteront jamais en français sous une forme prépositionnelle, il ne sera pas possible de les confondre avec d'autres compléments.

⁹ Depuis Vendryes (1921), les prépositions «casuelles» sont des prépositions dénommées «vides», opposées aux prépositions dites «pleines» (ou encore «faibles» *vs.* «fortes»). Elles se rapportent aux prépositions dont la valeur est principalement syntagmatique.

Nous pouvons déduire de tout ce qui vient d'être dit qu'une même préposition peut servir à introduire des compléments totalement différents, même si la différence entre les prépositions peut être très importante pour bien distinguer les compléments, comme l'indique, par exemple, la présence de la préposition *à* ou *de* pour introduire un complément, impliquant ainsi une forme divergente d'en concevoir la fonction syntaxique. Dans ce cas, les éléments expressifs indirects, et plus particulièrement les différentes commutations clitiques, deviennent essentiels pour indiquer les divergences présentes dans la conception syntaxique de chaque complément.

4.2. Cas et prépositions: l'opposition «d'où» vs. «où»

Dans tous les systèmes casuels, chaque cas a pour fonction d'exprimer un type de contenu par rapport à l'unité à laquelle il est subordonné. D'après le système indo-européen, mis à part le nominatif, considéré comme le cas zéro ou le «non-cas», et le vocatif, qui n'exprimaient pas de fonctions verbales, le reste des cas a une valeur relativement claire à l'intérieur de la phrase. Or certaines des prépositions dénommées casuelles ont hérité, d'une façon très générale et atténuée, la différente codification syntaxique que l'expression du complément représentait au moyen de l'un de ces deux cas, selon le lien que l'on souhaitait exprimer par rapport au verbe subordonnant. La formation des prépositions dans les langues romanes dépasse évidemment les limites de notre sujet, mais il nous faut tout de même signaler qu'elles n'ont pas toutes eu les mêmes caractéristiques sémantiques ou relationnelles au sein de l'inventaire des prépositions résultantes dans les différentes langues. La première des nombreuses divisions que nous pouvons faire consiste à séparer, comme nous l'avons déjà annoncé, les prépositions «vides» des prépositions «pleines», en termes de Vendryes (1921), ou «faibles» et «fortes», en termes de Secheyne (1950: 7). Bien que la discussion qu'a suscitée cette division ait débouché sur un débat aussi bien intense que stérile (Brea, 1985: 152-153), il est vrai que les trois prépositions fondamentales du latin conservées dans les langues romanes, *de*, *ad*, *in*, et en particulier les deux premières, sont devenues des éléments relationnels plus généraux, ayant une valeur prépositionnelle différente en français et en espagnol, mais nettement délimitée du point de vue oppositif. En effet, les héritiers de *ad* et de *de* ont gardé une valeur générale renvoyant à leur origine locative, dépurée par de nombreux usages non-locatifs¹⁰. Par ailleurs, Meyer-Lübke (1906), l'un des premiers à identifier ces valeurs, soutient, en ce qui concerne les relations locatives, qu'il existait une différence dans l'expression du verbe latin entre «état» et «activité» complémentaire à l'opposition «repos»-«mouvement». Cela composait une triple relation en latin: (a) une situation en repos, c'est-à-dire le lieu où l'on se trouve, (b) une situation en mouvement, c'est-à-dire le lieu vers lequel on va et (c) le point de départ d'un mouvement donné. Cette triple

¹⁰ Pour l'emploi de la préposition *de* en latin *vid.* par exemple Guillemin (1921) ou Väänänen (1956). Et pour l'emploi de *ad*, Väänänen (1981b).

division s’efface en langues romanes, (a) et (b) tendant à être confondues, de telle sorte que –selon l’exemple de l’auteur (Meyer-Lübke, 1906: 486)– les expressions latines *in urbe esse* et *in urbem ire*, exprimées par la même préposition mais distinguées par un cas différent («l’ablatif» face à «l’accusatif») correspondraient en français à *être à Paris* et *aller à Paris*, c’est-à-dire à une seule et même préposition, sans aucun autre moyen de distinction¹¹. Voici ce qu’il s’ensuit pour la complémentation locative: «Il ne reste donc plus que les catégories «où» et «d’où», du repos et du point de départ» (Meyer-Lübke, 1906: 486).

En français, les prépositions *de* et *à* ont été chargé de capitaliser ces deux grandes catégories sémantiques et relationnelles, dont l’origine locative a été complétée –en latin déjà– par des notions temporelles et logiques de nature différente, mais toujours associées au début soit à un point de départ, soit à une situation de direction-repos¹².

Avant de poursuivre, il importe de signaler que cette double division, opposée à la triple division latine, ne reçoit pas un traitement uniforme dans toutes les langues romanes. L’espagnol et le français, par exemple, ne coïncident pas tout à fait quant au type de contenus codifiés dans les deux notions, et par conséquent, quant aux contenus exprimés au moyen de la préposition *de* et *à la*. Sans entrer dans une casuistique qui nous éloignerait de notre propos, nous pouvons dire cependant que la préposition *de* est surtout employée pour signaler les relations nominales en espagnol, prenant ainsi le relais du génitif latin. Par contre, la plupart des relations nominales en français ont pour véhicule expressif la préposition *à*, en franche opposition au reste des langues romanes. (22-25) peuvent servir à illustrer quelques-unes de ces différences:

(22) machine <i>à</i> écrire	<i>vs.</i>	máquina <i>de</i> escribir
(23) l’enfant <i>aux</i> cheveux blonds	<i>vs.</i>	el niño <i>del</i> pelo rubio
(24) crème <i>au</i> chocolat	<i>vs.</i>	crema <i>de</i> chocolate
(25) un verre <i>à</i> vin	<i>vs.</i>	un vaso <i>de</i> vino

¹¹ Selon Meyer-Lübke (1906: 486), «Il n’est pas facile d’indiquer d’où provient ce manque d’aptitude à les distinguer, lequel n’est pas précisément favorable à la clarté». Il signale, comme raison possible, le fait que «la disparition de l’ablatif avec *in* et *sub* a effacé la différence de forme qui distinguait le mouvement et le repos».

¹² D’après Brea (1985: 161 et suivantes), tous les emplois de *de* renvoient en dernier lieu à des contenus liés à la notion d’«origine», de «point de départ», notion d’où dérivent facilement d’autres concepts tels que «cause», «matière», etc., déjà présents dans les prépositions latines *ex*, *de* y *ab* qui ont fini par s’assimiler à la préposition *de*, la seule survivante des prépositions *unde*. Aux côtés de cette notion d’«origine», et de tout ce qu’elle comporte, se situe la notion, en quelque sorte, contraire, celle du mouvement indiquée par *quo* et qui a survécu en langue romane sous la forme de la préposition *ad*. Cette notion de mouvement va être confondue en bas latin et latin vulgaire avec celle de repos, vu le caractère interchangeable des prépositions *in* et *ad* et les efforts des grammairiens pour les distinguer. À ce propos, *vid.* Väänänen (1956) sur le latin, ou Fahlin (1942), ou encore De Poerk et Mourin (1953-1954).

La divergence entre ces emplois prépositionnels n'est pas arbitraire ; elle répond à un critère différent dans la façon de concevoir la relation dans chacune des deux langues. En espagnol, comme dans la plupart des langues romanes et indoeuropéennes en général, l'expression prime l'établissement d'un rapport nominal composé d'un noyau substantif impliquant, de ce fait, le choix de la préposition nominale par excellence *de* qui devient alors une préposition opaque en ce qui concerne le contenu de la relation qu'elle établit. En (26) seules nos connaissances sur la réalité nous permettent d'identifier la relation sémantique établie entre chaque modifieur et son nucléus, car la préposition n'est qu'un simple indicateur de dépendance nominale qui cache les différences sémantico-relationnelles présentes entre les divers modifieurs:

(26) El cuadro *de* Guernica *de* Picasso, *de* 1937, *del* museo Reina Sofía, *de* fama universal ...

En français, en revanche, le contenu général de la préposition *à* prévaut sur l'utilisation d'un lien nominal général, surtout lorsque la modification indique certains des contenus présents dans le concept global de «direction-repos» (ou catégorie «où», en termes de Meyer-Lübke). Ainsi, en (22) le but est mieux indiqué par *à* que par *de*. Il en est de même pour l'identification des caractéristiques en (23) ou pour la composition en (24), séquences dont les traits ne sont pas particuliers à l'unité qui fonctionne comme noyau (*de*) mais à des situations qui aboutissent (*à*). Dans ce sens, même les prédicatifs à valeur possessive sont exprimés au moyen de la préposition *à*, et non pas de celle qui était prévue, à savoir *de* (*cfr.* «ce livre est *à* mon frère» *vs.* «este libro es *de* mi hermano»).

Finalement, par rapport au court échantillon d'exemples choisis, la différence que nous pouvons apprécier à propos de (25) entre «un verre *à* vin» et «un verre *de* vin» est très significative. Le premier cas signale la destination, c'est-à-dire, nettement la catégorie «où». Le deuxième désigne le contenu actuel du verre au moyen d'une préposition de nature plus neutre. Dans ce cas, *de* peut être considéré comme la marque d'une simple relation du génitif ou bien comme la dérivation du contenu de nature «d'origine» particulière à cette préposition, indiquant plus ou moins que «le verre tel qu'il est en ce moment provient du fait d'être rempli de vin». Quoi qu'il en soit, le critère «sémantique» du français, face au critère «casuel» de l'espagnol, permet d'établir dans la première des deux langues des différences telles que celle de l'exemple précité, qui ne peuvent s'établir en espagnol qu'en faisant appel à des prépositions plus spécifiques (el vaso *con* agua) ou bien à des constructions plus complexes (el vaso *que contiene* agua).

4.3. Récapitulation

De cet exposé, il s'ensuit que *de* et *à*, loin d'être deux prépositions quelconques de l'inventaire des prépositions, représentent des marques générales qui remplacent le système latin ternaire par une division binaire où s'opposent un contenu lié

à un point de départ et un contenu relatif à un point d'arrivée ou de repos. Le caractère général de ces contenus leur a permis d'assumer des valeurs non-locatives associées à leurs valeurs d'origine. En effet, il n'est pas fortuit que les dérivés de *de* soient souvent reliés à la provenance ou à la cause, et ceux de *à*, à l'idée de but. Dans ce sens, le français est parvenu à étendre ces contenus d'une façon plus directement attachée à son origine sémantique latine que l'espagnol. L'espagnol, en revanche, a utilisé la forme *de* comme la marque d'un rapport nominal général et il a «désémantisé» la préposition *a* au point de la transformer en une simple marque fonctionnelle vide de sens (par exemple, dans l'identification des objets humains à l'accusatif).

C'est l'importance de l'opposition «d'où» / «où» qui sert à expliquer le mieux un fait dont les grammaires parlent rarement: le besoin que ressent le français, dès ses premières manifestations, de grammaticaliser cette opposition en l'associant au verbe grâce à la cliticisation, au moyen des adverbes considérés les plus appropriés, à savoir les adverbes de provenance (*inde*) et de situation (*ibi*)¹³. Cette création, tout à fait étrangère à l'espagnol¹⁴, indique une différenciation *fonctionnelle* que les grammaires n'ont pas traitée comme telle, probablement parce qu'elles n'ont pas pu assimiler les clitiques *en* et *y* au paradigme casuel qui opposait le reste des formes clitiques, à savoir les clitiques pronominaux *le* (accusatif) et *lui* (datif). Voyons, donc, les conséquences fonctionnelles de la grammaticalisation de l'opposition «d'où» / «où», ou plus exactement l'opposition *en* / *y*.

5. Le complément indirect. Des oppositions singulières

À l'inverse de ce qui vient d'être dit, la plupart des grammaires du français considèrent le complément indirect comme la seule fonction ayant diverses commutations possibles selon la préposition utilisée pour l'introduire et selon la nature sémantique du référent. Dans le cas des compléments introduits par *à*, le comportement commutatif va dépendre du type de verbe impliqué, à savoir (i) des verbes qui se pronominalisent toujours en *lui/leur* (*succéder, convenir...*), (ii) des verbes accompagnés d'un complément inanimé qui se pronominalisent en *y* (*participer, remédier...*), et (iii) le reste des verbes qui utilisent *lui/leur* ou *y* si le complément est animé ou inanimé, respectivement (*Il lui / y répond; il lui / y a survécu...*). Les compléments introduits par la préposition *de* se pronominalisent au moyen de *en* s'ils sont animés et au moyen de *de lui / d'elle(s) / d'eux* s'ils sont animés: *Il en profite* (de l'occasion) / *Il*

¹³ L'adverbe *inde* latin, dans le sens de «de là-bas», servait de réponse au relatif/interrogatif *unde* (d'où). *Ibi* («ici», «là-bas») répondait à son tour au relatif/interrogatif *ubi* (où).

¹⁴ Le résultat du verbe impersonnel *hay* (< *ha* + *i*) représente en espagnol le seul cas où la forme *ibi* ait subi un processus de fossilisation, le même que pour le français *il y a*. Cependant, la forme *ibi* n'est pas grammaticalisée dans ce cas, c'est-à-dire, elle ne devient pas une forme structurelle, mais elle contribue à une lexicalisation, ou à la création d'un mot complet, même si c'est un verbe dont les possibilités formelles sont réduites.

profite d'eux (de ses amis). Finalement, quand la préposition est différente de *de* ou de *à*, la préposition devient adverbiale, autrement dit, le complément qu'elle introduit est éliminé selon d'autres interprétations. En tout cas, la langue n'a pas créé de clitiques pour cette occasion¹⁵.

Bien au contraire, les différences que nous présentons à propos des commutations mettent en évidence la diversité singulière de la codification syntaxique dans la distinction des compléments. Remplacer un complément par le clitique adverbial *y* ou par le clitique pronominal datif *lui* ne constitue pas une «variante» sémantique sans importance dans l'organisation grammaticale, mais un véritable changement syntaxique. Dans ce qui suit, nous tenterons de systématiser ces différences et d'établir une typologie complémentaire à l'intérieur de ce qu'on nomme généralement le *complément indirect*. Pour ce faire, nous commencerons par y mettre de l'ordre au moyen d'oppositions fonctionnelles significatives et dûment hiérarchisées. Vu l'entrecroisement de critères qui distinguent ses différentes manifestations, il existe plusieurs possibilités pour les rendre prioritaires dans sa description. Mais si nous voulons appliquer une hiérarchisation logique, et en même temps, didactiquement appropriée, permettant de voir les divisions successives qui s'établissent à partir de valeurs fonctionnelles plus générales, nous pouvons considérer les clivages suivants:

a) Une première division à l'intérieur du *complément indirect* opposera le complément dérivé du datif et le reste des cas obliques (qui excluent l'accusatif), conformément aux distinctions analogues dans d'autres traditions grammaticales.

b) À l'intérieur du *reste des cas indirects*, une opposition entre les compléments grammaticalisés et les non-grammaticalisés va s'établir, à savoir, entre ceux qui peuvent être exprimés au moyen de clitiques et ceux qui ne peuvent pas l'être. Cette division suit un critère sémantique et elle est soumise à la variabilité des registres; cependant, la codification syntaxique change lorsque la distinction est établie.

c) Finalement, une nouvelle division va se manifester à l'intérieur des *compléments indirects grammaticalisés* en fonction de la qualité de la relation, donnant lieu aux *compléments d'origine* opposés aux *compléments de situation* selon la préposition utilisée (*de* ou *à*) et les possibles reprises par des clitiques d'après la survie de la valeur de ces prépositions en français.

Voyons maintenant chaque critère séparément afin d'obtenir ensuite une vision d'ensemble dans l'organisation de ce qu'on nomme en français le *complément indirect*.

5.1. Complément datif vs. compléments indirects non-datifs

La première opposition prend naissance dans une différence des cas. Elle présume la séparation entre l'héritier direct du datif et tout le reste des cas (héritiers de

¹⁵ Voir, par exemple, Riegel *et al* (1994: 223-224).

génitifs et d'ablatifs, ainsi que d'accusatifs de direction), qui, au contraire, ne conservent aucune trace pronominale clitique. Du point de vue du contenu, elle implique l'individualisation du bénéficiaire ou du destinataire d'une action, humain de préférence, face à d'autres renseignements portant sur le verbe. Cette individualisation est très fréquente, et elle répond au caractère anthropocentrique des langues et à la tendance qu'elles ont à mettre en avant l'élément humain concerné par le contenu du verbe¹⁶. Elle se réalise grâce à la préposition *à* comme produit de la transformation, déjà présente en bas latin, des datifs personnels introduits par la préposition *ad* suivis de l'accusatif, et le complément qui en résulte est remplaçable par les clitiques dérivés du datif latin *lui / leur*¹⁷. La différence entre le complément datif et le reste des compléments indirects est évidente si l'on compare, d'une part, (27-29), et d'autre part, (30-32):

(27) Il a envoyé une lettre *à Paul* / il *lui* a envoyé une lettre

(28) Cette habitude nuit *à Paul* / cette habitude *lui* nuit

(29) Il répond *à Hélène* / Il *lui* répond

(30) Il a envoyé une lettre *à Londres* / il *y* a envoyé une lettre

(31) Il pense *à l'avenir* / il *y* pense

(32) Il répond *à la provocation* / Il *y* répond

Dans la première série d'exemples, les premiers compléments, dits compléments indirects *datifs*, constituent des fonctions vraiment différenciées du point de vue syntaxique. Leur caractère sémantique principalement [+humain]¹⁸ ne représente pas un trait secondaire à l'intérieur d'une fonction plus générale ; au contraire, il contribue à expliquer leur traitement différencié syntaxiquement. Nous savons que les distinctions grammaticales en indoeuropéen ont débuté par l'individualisation grammaticale des éléments qui étaient considérés sémantiquement significatifs¹⁹, et dans

¹⁶ La création de la voix moyenne a également été soumise à cette tendance, voix qui prétendait exprimer la relation du sujet par rapport à l'action du verbe. On peut dire que le datif agit sur les constituants obliques de la même façon que la voix moyenne vis-à-vis du sujet.

¹⁷ *Lui* provient du bas latin *ILLUI. *Leur*, pour sa part, provient du génitif latin ILLORUM, à travers des formes intermédiaires telles que *lor* et *lour*. La forme *leur* s'est répandue à partir du XIII^e siècle et son emploi au datif pourrait provenir, selon Bourciez (1930: 93) «d'une certaine façon d'interpréter les tours classiques comme *illorum interest* et dont il n'y a d'ailleurs que des exemples tardifs (*hoc illorum dictum est*, dans un texte du VII^e siècle)».

¹⁸ Ou, pour être plus précis, selon le trait [+/- humanisé], car l'important n'est pas de savoir si l'*objet* référé est humain ou pas, mais si la référence est traitée linguistiquement comme telle.

¹⁹ Dans la formation des cas en proto-indoeuropéen, par exemple, les marques qui distinguaient l'agent de l'élément non agentif (ou, autrement dit, mais d'une manière plus imprécise, le sujet du complément) ne s'appliquaient pas seulement aux animés. Les inanimés, aussi, ont commencé par adopter la marque de complément, mais dans une étape assez tardive et comme moyen de formaliser des paradigmes (voir Rodríguez Adrados, 1975, I: 393 et ss.).

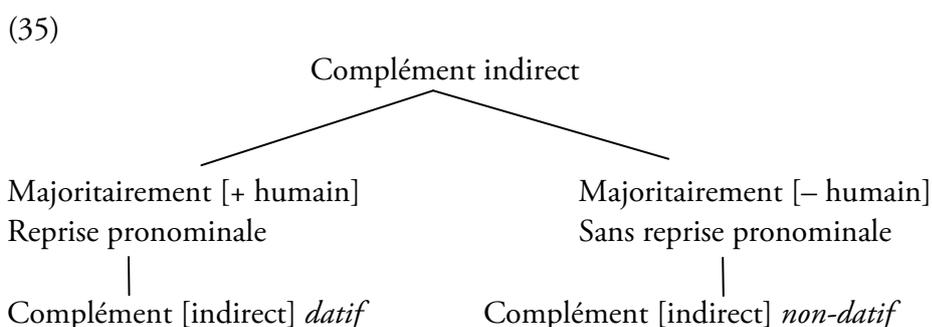
ce cas, l'emploi du datif –ou de son résidu pronominal– n'est qu'une conséquence du traitement qui s'appliquait déjà en latin aux compléments obliques à trait humain. Cependant, cette fonction peut, comme toujours, accueillir éventuellement des éléments qui, dans un sens strict, ne conservent pas les conditions sémantiques prototypiques²⁰.

Cette opposition, qui décide en français deux types de remplacements référentiels, n'a pas de correspondance exacte en espagnol. En effet, le français oppose le clitique *pronominal* au clitique (éventuellement, du moins) *adverbial*, tandis que l'espagnol n'a pas cette possibilité. Par conséquent, dans cette langue il n'existe que l'opposition entre la possibilité d'une reprise clitique (toujours pronominale) et son impossibilité, conservant nécessairement la préposition, comme en (33), ou remplaçant l'ensemble par un autre élément tonique, par exemple à caractère adverbial, comme en (34):

(33) Juan tiende *al desánimo* / Juan tiende *a ello*

(34) Se dirigió *a su casa* / Se dirigió *allí*

Nous devons, donc, procéder à séparer, comme l'ont fait d'autres traditions, les compléments indirects *datifs*, qui impliquent une conception du destinataire ou du bénéficiaire personnelle quant au contenu exprimé par le verbe, ainsi que la manifestation d'une reprise clitique pronominale et dative (*lui, leur*) bien différenciée, du complément *adverbial*, prenant le complément introduit par la préposition dans un sens provisoire et prêtant attention à l'origine naturelle de sa reprise clitique. Il en résulterait une première division complémentaire, au sein des compléments indirects traditionnels, comme le manifeste le schéma suivant:



Cette division qui, à l'inverse des autres traditions grammaticales, n'a pas été prise en considération dans les grammaires françaises en tant que division définitoire pourvue d'une distinction fonctionnelle, permettrait l'homologation des compléments datifs avec les compléments indirects des autres traditions, car leurs conditions sémantiques et leur réalisation grammaticale sont identiques. Par ailleurs, elle favori-

²⁰ C'est le cas, par exemple, de «Il a donné un coup de pied *à la porte* / Il *lui* a donné un coup de pied».

serait la systématisation de la complémentation verbale du français chez les apprenants du français langue étrangère et langue maternelle.

5.2. Complément prépositionnel vs. complément adverbial

S'il est vrai, comme nous l'affirmons, que la reprise clitique est la preuve que la langue exerce un traitement différencié sur les fonctions, la possibilité ou l'impossibilité de la clitisation des compléments non-datifs (susceptibles d'être considérés comme régis) va introduire une deuxième distinction au sein du panorama complémentaire indirect. Aucune grammaire de l'espagnol ne doute que les compléments des exemples (a) et (b) sont différents précisément parce qu'ils admettent des solutions commutatives divergentes:

- | | | |
|-------|-----------------------------------|---------------------------|
| (36a) | Llamó <i>a Juan</i> | (<i>lo</i> llamó) |
| (36b) | Llamó <i>al hospital</i> | (llamó <i>allí</i>) |
| (37a) | Asistió <i>a su amigo enfermo</i> | (<i>lo</i> asistió) |
| (37b) | Asistió <i>a las clases</i> | (asistió <i>a ellas</i>) |

Nous pourrions en dire autant de cas analogues en français.

- | | | |
|-------|-----------------------------------|--------------------------------|
| (38a) | Il profite <i>de l'occasion</i> | (il <i>en</i> profite) |
| (38b) | Il profite <i>de ses amis</i> | (il profite <i>d'eux</i>) |
| (39a) | Il pense <i>à l'avenir</i> | (il <i>y</i> pense) |
| (39b) | Il pense <i>à Paul</i> | (il pense <i>à lui</i>) |
| (40a) | Je m'intéresse <i>à l'art</i> | (Je m' <i>y</i> intéresse) |
| (40b) | Je m'intéresse <i>à mon frère</i> | (Je m'intéresse <i>à lui</i>) |

Dans des cas comme ceux-ci, nous serions tentés de croire qu'il s'agit d'une fonction identique avec des variantes expressives, puisque la variation dans la réalisation du complément est conditionnée par un trait sémantique spécifique, normalement [+/- humain]. Or il n'en est rien.

En premier lieu, bien que le trait [+/- humain] soit généralement un conditionnant de la forme du complément, il n'en est pas toujours ainsi ; et, même si cela était, l'important n'est pas de savoir quelle est la cause de chacune des constructions, mais de reconnaître l'existence de constructions différentes, c'est-à-dire, le traitement syntaxique particulier donné à un complément dans un cas ou dans l'autre. C'est ce fait, et rien d'autre, qui décide la variation d'une fonction.

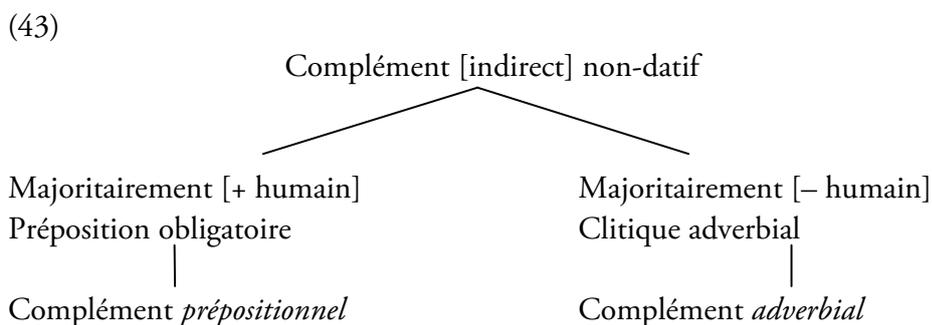
Dans l'histoire des complémentations, celles-ci ont été distinguées afin de pouvoir exprimer les différences de contenus et même les nuances subtiles de contenu. Autrement, la diversité des cas et les diverses possibilités d'expression prépositionnelle et pronominale n'auraient pas fait alors leur apparition. Ou dit encore avec des exemples : il existerait une certaine résistance dans la tradition grammaticale française à considérer «il profite *de ses amis*» et «il profite *de l'occasion*» comme des fonctions différentes. La différence, cependant, est la même que celle qui pousse la tradi-

tion grammaticale espagnole à distinguer clairement los compléments dans les exemples (a) et (b) en (41-42) pour des raisons de réalisation de la plus haute importance:

- (41a) Dedicó el día *a su amigo* (*se lo dedicó*) (COMPLEMENT INDIRECT)
 (41b) Dedicó el día *a descansar/la lectura* (*lo dedicó a ello*) (SUPLEMENTO)
 (42a) Eso no *te atañe a ti* (COMPLEMENT INDIRECT)
 (42b) Eso no atañe *a lo que importa* (SUPLEMENTO)

Nous ne pouvons pas non plus prétendre que des verbes comme, par exemple, *profiter*, *penser* ou *s'intéresser* sont des verbes «différents» dans tous les cas. Il y a, sans doute, des nuances distinctes dans leur contenu selon les compléments qui les accompagnent, mais ces nuances proviennent précisément du nouveau contexte créé. Le verbe est toujours le même, et il n'existe pas autant de verbes que de possibilités complémentaires. Cela irait complètement à l'encontre de l'économie de la langue.

De ce fait, la deuxième opposition que nous pouvons observer est celle qui s'établit à l'intérieur des compléments indirects non-datifs entre les compléments (strictement) *prépositionnels*, d'une part, et les compléments *grammaticalisés*, c'est-à-dire, les compléments exprimés au moyen de clitiques non pronominaux, d'origine locative et à sens généralisé, d'autre part. En voici le schéma:



5.3. Complément d'origine vs. complément de situation

Finalement, une troisième opposition, qui confronte les deux types de clitiques selon leur valeur relationnelle, se trouve au sein des *compléments adverbiaux*. D'ordinaire, le clitique *en* renvoie aux compléments précédés de la préposition *de* et le clitique *y* aux compléments introduits par *à*. D'un point de vue didactique, cette simplification est utile et même fondamentalement appropriée. Cependant, il convient de rappeler que les clitiques adverbiaux identifient des valeurs, celles que nous avons identifiées en § 2.2. au moyen de «d'où» et «où», respectivement, et non pas des prépositions, même si ces valeurs sont essentiellement exprimées par les dites prépositions. Ceci contribue à expliquer que le clitique *en* s'emploie dans des contextes où il ne remplace pas vraiment des compléments introduits par *de*, mais il assume l'une des valeurs incluses dans le terme commun «d'où», telles que les valeurs parti-

tives ou sélectives d'un ensemble, comme en (44), certaines tournures éventuelles comme en (45) ou bien lors d'un commentaire *provenant* d'une référence préalablement établie, comme en (46)²¹:

- (44) Tu as une voiture? – Oui, *j'en* ai une
 (45) Il a perdu la tête à cause de tes propos – il *en* a perdu la tête
 (46) Je connais Versailles, et *j'en* admire les jardins

Les nombreuses locutions comprenant l'adverbe *en* contiennent toujours une allusion à une référence, explicite ou implicite, sur laquelle porte un commentaire quelconque: *en* avoir assez, *n'en* pouvoir plus, *en* venir aux mains, etc.

Vu le caractère ouvert et «désémantisé» de *à*, l'emploi du clitique *y* renvoie régulièrement aux compléments adverbiaux (de caractère «où») introduits par cette préposition.

Si nous ajoutons cette troisième opposition aux deux antérieures, nous pouvons obtenir une diversification du *complément indirect* traditionnel cohérente avec ce qui vient d'être dit, et pratique, sans doute, au moment d'expliquer, aussi bien à des étrangers qu'à des francophones, l'emploi et la «logique» constructive de cette complémentation en français. Nous le résumons dans le schéma (47):

(47)

Complément indirect traditionnel	Majoritairement [+ humain] <i>Substitution clitique pronominale:</i>		Il a envoyé une lettre à <i>Paul</i>
	<i>COMPLEMENT DATIF</i>		(Il <i>lui</i> a envoyé une lettre)
	Sans substitution pronominale	Majoritairement [+humain] <i>Préposition Obligatoire</i>	Il profite <i>de ses amis</i>
		<i>COMPLEMENT PREPOSITIONNEL</i>	
Complément [indirect] non-datif	Majoritairement [-humain] <i>Substitution par un clitique adverbial</i>	[+ origine] («d'où») <i>Clitique en</i>	Il profite <i>de l'occasion</i>
		<i>COMPLEMENT. ADV D'ORIGINE</i>	(il <i>en</i> profite)
	Complément adverbial	[- origine] («où») <i>Clitique y</i>	Il a envoyé une lettre à <i>Londres</i>
		<i>COMPLEMENT. ADV. DE SITUATION</i>	(il <i>y</i> a envoyé une lettre)

²¹ Les grammaires du français destinées aux hispanophones définissent cet usage comme un «possessif» car généralement sa traduction en espagnol se fait, du moins dans certains cas, au moyen d'un possessif par manque de clitics adverbiaux analogues. La traduction de (46) en espagnol serait *Conozco Versailles, y admiro sus jardines* (Cantera et de Vicente, 1994: 50). Or la construction française n'est pas de nature possessive mais anaphorique.

6. Réflexions finales et conclusions

Nous pouvons résumer les conclusions auxquelles nous sommes parvenus à travers cette étude dans les six points suivants :

1. Les compléments du verbe ont fondé leur distinction dans la tradition française sur le critère primaire de la présence ou de l'absence de préposition. Ceci a donné lieu à la division d'un complément *direct*, d'une part, ainsi nommé de par son adjonction directe au verbe, sans l'intermédiaire d'aucune préposition, et d'autre part, d'un complément *indirect*, qui rassemblait tous ceux qui étaient introduits par une préposition quelconque. À un moment donné, les compléments circonstanciels ont été exclus de ce groupe, pour des raisons essentiellement sémantiques et non pas d'après des critères formels définitifs. Il s'en est suivi un complément indirect d'une grande hétérogénéité qui regroupait, dans la pratique, tout ce qui n'était pas l'accusatif objectif en latin, c'est-à-dire, tout ce qui provenait du datif, du génitif, de l'ablatif et de l'accusatif de direction. Ces différentes origines déterminaient, en plus, diverses reprises possibles: des compléments indirects pouvaient être remplacés par le clitique d'origine pronominale et de cas datif; d'autres compléments l'étaient au moyen de clitics d'origine adverbiale et qui représentaient des compléments provenant de différents cas; d'autres, enfin, ne permettaient pas de reprise clitique ou, du moins, pas de façon naturelle. Ces différences, cependant, n'ont pas été prises en compte au moment d'établir des différences fonctionnelles.

2. Le manque d'attention prêtée aux reprises clitics a pour cause principale la difficulté qu'implique l'absence de référents. Face aux clitics d'origine pronominale, qui renvoient aux cas accusatif et datif, et au passage, à leur identification avec des fonctions spécifiques, identification renforcée par le fait que l'héritier de l'accusatif (objectif) se manifeste toujours sans préposition, dans les clitics adverbiaux (*en, y*), par contre, la provenance de l'élément remplacé peut être l'accusatif, l'ablatif, ainsi que des cas sans préposition en latin, tels que le génitif ou le datif. En conséquence, tandis que le clitique accusatif s'assimile sans équivoque au complément direct, tout le reste des compléments qui ne sont pas caractérisés comme des compléments circonstanciels pour des raisons sémantiques sont mélangés à l'intérieur du complément indirect²². D'où les descriptions de la casuistique, plus ou moins systématisée, des reprises possibles en fonction de la préposition employée et des traits sémantiques du complément, mais toujours à l'intérieur d'un seul *complément indirect*.

3. Cette situation, contestable du point de vue théorique et descriptif, et problématique du point de vue didactique, surtout –mais pas seulement– pour le

²² Les grammairiens ont tenté de distinguer le *complément indirect* et le *complément circonstanciel* d'après différents critères formels, mais aucun de ces critères n'a été définitif. Pour une brève révision de ces critères, consulter González Rey-Jiménez Juliá (sous presse, § 3.1).

FLE, peut être reconduite si nous réduisons l'importance des manifestations prépositionnelles en tant qu'éléments primaires de l'identification fonctionnelle. La simple absence/présence de préposition ne suffit pas à structurer la complémentation verbale, surtout si, dans la pratique, c'est le seul critère utilisé. Le cas de l'espagnol, où le complément accusatif (direct) peut être introduit par la même préposition que le datif (indirect), met en évidence l'ambiguïté des usages prépositionnels, et en particulier si les prépositions ont acquis un caractère instrumental comme la préposition dérivée de *ad* (et, dans une moindre mesure, la préposition dérivée de *de*).

4. Les éléments d'identification fonctionnelle les plus appropriés, dans ce cas, sont, sans doute, les clitiques, soit les clitiques à trait pronominal, de par leur connexion directe avec des cas latins à projection fonctionnelle bien définie dans les langues romanes, soit les clitiques adverbiaux, car ils manifestent une opposition fondamentale aussi bien en latin qu'en langues romanes («où / d'où») qui comporte une codification syntaxique différenciée. Le simple fait d'avoir créé ces clitiques en français, issus, au début, de la grammaticalisation d'adverbes lexicaux, met en avant leur rôle grammatical. Cela nous oblige à accorder à l'influence des traits sémantiques, en particulier [+/- humain], l'importance qui leur revient dans la codification grammaticale. Ainsi, deux compléments introduits syncrétiquement par une même préposition devront être considérés syntaxiquement différents, si ces traits déterminent des commutations divergentes.

5. Comme observation marginale, mais très significative sur l'impropriété de la situation habituelle de la grammaire française, il est surprenant qu'une langue telle que la langue française, considérablement plus riche en manifestations complémentaires que la langue espagnole, qui est bien plus homogène dans ce sens, reçoive une description beaucoup plus pauvre en termes quantitatifs et beaucoup moins engagée du point de vue théorique que celle-ci. Cette situation peut s'expliquer pour des raisons de tradition (et de commodité), mais elle peut difficilement être justifiée d'un point de vue académique.

6. Finalement, nous sommes conscients que tout changement dans n'importe quelle tradition bien établie provoque des résistances. Nous savons que la cohérence en elle-même ne justifie pas les variations, si elle n'est pas suivie d'une valeur pratique dans le changement (l'échec de la glossématique de Louis Hjelmslev en est peut-être la preuve historique la plus évidente). Cependant, à partir de notre expérience comme étudiants de la grammaire et comme enseignants, nous croyons que la direction adoptée dans cette étude, malgré toutes les modifications que l'on pourrait introduire dans l'inventaire proposé, peut être considérée aussi bien cohérente du point de vue de la théorie qu'utile du point de vue de la didactique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADRADOS, Francisco R. (1975): *Lingüística indoeuropea*. Madrid, Gredos.
- ALARCOS LLORACH, Emilio (1968): «Verbo transitivo, verbo intransitivo y estructura del predicado». *Archivum* 18. Réédité dans *Estudios de gramática funcional de español*. Madrid, Gredos, 1980², 148-162.
- BEAUZÉE, Nicolas (1765): «Régime», in D. Diderot et J. d'Alembert (éds.), *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris, 1751-1772.
- BEAUZÉE, Nicolas (1767): *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir à l'étude de toutes les langues*, avec une introduction de Barrie E. Bartle. Stuttgart, F. Frommann, 1974.
- BOURCIEZ, Édouard (1930): *Éléments de linguistique romane*. Paris, Klincksieck, (3^e éd. révisée) [1^e éd. 1910].
- BREA, Mercedes (1985): «Las preposiciones, del latín a las lenguas románicas». *Verba* 12, 147-182.
- CANTERA, Jesús et Eugenio DE VICENTE (1994): *Gramática francesa*. Madrid, Cátedra.
- CHERVEL, André (1977): *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris, Payot.
- CHERVEL, André (1979): «Rhétorique et Grammaire: petite histoire du circonstanciel». *Langue française*, 41, 5-19.
- CHEVALIER, Jean-Claude (1968): *Histoire de la syntaxe, Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Genève, Droz.
- DENIS, Delphine et Anne SANCIER-CHATEAU (1994): *Grammaire du français*. Paris, Le livre de poche.
- FAHLIN, Carin (1942): *Étude sur l'emploi des prépositions en, à, de, dans, au sens local*. Uppsala, Almqvist et Wiksells.
- FRONTIER, Alain (1997): *La grammaire du français*. Paris, Belin.
- GONZÁLEZ REY, M^a Isabel et Tomás JIMÉNEZ JULIÁ (sous presse): «Les fonctions des compléments du verbe en français et en espagnol. Vision contrastive», communication présentée au *Colloque International "ComplémentationS"* (Santiago de Compostela / Pontevedra, 21-23 octobre 2010) [Sa publication est prévue dans un volume monographique dans la collection GRAMM-R chez PIE-Peter Lang, Bruxelles].
- GUIJARRO GARCÍA, Rafael (2010): «Complemento indirecto y complément d'objet direct: semejanzas y diferencias», in *La culture de l'autre: l'enseignement des langues à l'Université. Actes de la Deuxième Rencontre hispano-française de chercheurs (SHF-APFUE)*. Lyon, La Clé des Langues. Document en ligne sur: <http://cle.ens->

lyon.fr/espagnol/complemento-indirecto-y-complement-d-objet-direct-semblanzas-y-diferencias-88924.kjsp.

- GUILLEMEN, Anne-Marie (1921): *La préposition «de» dans la littérature latine et en particulier dans la poésie latine de Lucrece à Ausone*. Chalon-sur-Saône, Emile Bertrand.
- GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, Salvador (1999): «Los dativos», in Ignacio Bosque et Violeta Demonte (eds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid, Espasa Calpe, II, 1855-1930.
- LECLÈRE, Christian (1976): «Datifs syntaxiques et datif éthique», in Jean-Claude Chevalier et Maurice Gross (éds.), *Méthodes en grammaire française*. Paris, Klincksieck (Série B: *Problèmes et Méthodes*, VI), 73-95.
- LOISEAU, Raymond (1987): *Grammaire française: français langue étrangère*. Paris, Hachette.
- MEYER-LÜBKE, Wilhelm (1906): *Grammaire des langues romanes. III: Syntaxe*. Paris. Réimprimé à Genève, Slatkine Reprints / Marseille, Laffitte Reprints, 1974. Trad. française de A. et G. Doutrepoint à partir de l'original allemand *Grammatik der Romanischen Sprachen. III Romanische Syntax*. Leipzig, O.R. Reiland, 1899.
- POERK, Guy de et Louis MOURIN (1953-1954): «Réflexions sur les prépositions IN et AD dans quelques textes romans». *Vox Romanica* 13, 266-301.
- RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses Universitaires de France, 1999⁵.
- SECHEHAYE, Albert (1950): *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris, Champion.
- VÄÄNÄNEN, Veikko (1956): «La préposition latine *de* et le génitif». *Revue de Linguistique Romane* 20, 1-20 [réédité dans Väänänen (1981a), 89-119].
- VÄÄNÄNEN, Veikko (1981a): *Recherches et créations latino-romanes*. Naples, Bibliopolis.
- VÄÄNÄNEN, Veikko (1981b): «*Ad sanctum Petrum*: la préposition *ad* exprimant des notions spatiales avec cohérence», in *Recherches et créations latino-romanes*. Naples, Bibliopolis, 121-136.
- VÁZQUEZ ROZAS, Victoria (1995): *El complemento indirecto en español*. Santiago de Compostela, Universidad de Santiago de Compostela.
- VENDRYES, Joseph (1921): *Le langage: introduction linguistique à l'histoire*. Paris, La Renaissance du Livre.
- WILMET, Marc (2007⁴): *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve, Hachette [1997].